

Master



L'Institut est l'une des deux équipes de soutien du Master Droit public :

- [Droit et contentieux des contrats et des libertés](#) | 📄

Cette formation généraliste en droit public offre 2 colorations autour, d'une part, des **affaires** et, d'autre part, des **libertés**. Elle permet d'aborder toutes les grandes disciplines qui composent aujourd'hui le droit public et qui font son actualité et ses évolutions fondamentales.

Les matières qui y sont enseignées forment ces 2 colorations.

Les **colorations DPA et DPL** sont très largement **mutualisées**, c'est à dire que la très grande majorité des cours est commune aux 2 colorations, ce qui offre une formation très complète en droit public, naviguant entre le droit et le contentieux administratif, le droit et le contentieux constitutionnel, le droit de l'Union européenne, les grands systèmes de protection des libertés, la commande publique et le droit des contrats, mais aussi les rouages internes actuels des entités publiques et para-publiques. Il s'agit d'acquérir des connaissances approfondies et une compétence essentielle qui est celle du raisonnement juridique.

📄 [Télécharger la plaquette](#)